



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal
Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 13 juin 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (Étape D)
Notre dossier : 312-00833
Dossier Régie : R-4008-2017

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision procédurale D-2022-058 dans le dossier en objet, Énergir dépose les documents suivants :

- Complément de preuve relatif à l'Étape D (Gaz Métro-8, Document 4)
- Demandée révisée relative à l'Étape D
- Déclaration sous serment au soutien de la demande révisée
- Déclaration sous serment pour ordonnance de confidentialité
- Liste révisée des pièces

Pour les motifs énoncés à la déclaration de Vincent Regnault, Énergir demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* visant les informations caviardées contenues à la pièce Gaz Métro-8, Document 4.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

Philip Thibodeau
PT/nv